



# COMMUNIQUÉ



Roissy,  
Le 1<sup>er</sup> novembre 2024

Tous PNC, toutes compagnies

## TAXATION DU TRANSPORT AÉRIEN : UNE MOBILISATION EST NÉCESSAIRE

L'intersyndicale du transport aérien dont le SNPNC fait partie a été reçue par le ministre des transports le 29 octobre dernier.

Nous avons exprimé nos vives préoccupations concernant la nouvelle taxation sur les billets d'avion, **véritable menace sur l'emploi du secteur**.

Lors de nos discussions avec le Ministre des Transports, tous les représentants ont constaté de la part de l'exécutif, une volontaire minimisation des impacts destructeurs de cette augmentation de la TSBA (taxe dite Chirac), sur les plans économiques, sociaux et environnementaux.

Malgré les arguments soulignant que cette taxation n'est pas soutenable, qu'elle ne repose sur aucune étude d'impact solide, qu'elle freine les investissements de décarbonation, qu'elle amplifie la distorsion de concurrence, le Ministre reste inflexible.

### **Il est encore temps d'agir.**

L'intersyndicale, regroupant tous les acteurs du secteur, élabore une réponse unifiée face à cette situation. Il est temps de montrer notre détermination à défendre notre secteur. L'intersyndicale planifie donc des actions de mobilisation, de manifestations et n'exclue pas le recours à la grève.

La mobilisation est essentielle pour faire entendre nos arguments et contrer cette taxation inique.

La nécessité d'une action collective et déterminée est essentielle pour sensibiliser les décideurs et inverser la tendance avant qu'il ne soit trop tard.

### **L'emploi dans le transport aérien est attaqué : Soyez prêts à le défendre.**

Le bureau national

Syndicat National du Personnel  
Navigant Commercial-Force Ouvrière  
6, Rue de la Haye Le Dôme CS 18939  
95732 ROISSY CDG CEDEX  
Tél. : 01 49 19 58 18 - snpnc.org